

*Répertoire national des certifications professionnelles***Licence Professionnelle - Gestion des structures sanitaires et sociales (fiche nationale)****Active**

N° de fiche

RNCP30070**Nomenclature du niveau de qualification** : Niveau 6**Code(s) NSF** :

- 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université du Littoral Côte d'Opale	-	http://www.univ-littoral.fr (http://www.univ-littoral.fr)
Université Paris Descartes - Paris 5	-	http://www.univ-paris5.fr (http://www.univ-paris5.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Avignon université	-	-
université de Nice	-	-

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Contribution à la détermination de la stratégie de la structure, des objectifs opérationnels
- Mise en œuvre du plan d'actions, évaluations des performances et actions correctives
- Conduite d'une veille juridique et sociale et appui aux équipes en qualité d'expert social et juridique
- Sensibilisation du personnel sur la responsabilité civile et pénale, sur le statut juridique des personnes, sur le droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille
- Traduction de l'activité de son établissement en termes comptables
- Connaissance des mécanismes de financements des structures de santé
- Management des Ressources humaines
- Développement de coopérations avec des réseaux de partenaires et intervention dans des actions de communication au public.

Compétences attestées :

- Maîtriser le système comptable spécifique au domaine de la santé
- Elaborer et analyser les documents de gestion comptable
- Etablir un budget
- Assurer le contrôle de gestion dans le cadre de la tarification à l'activité
- Construire l'ingénierie financière lors de la mise en œuvre d'un projet

- Elaborer avec son équipe un projet de soins ou de service
- Animer et encadrer une équipe de professionnels de spécialités différentes

- Identifier, prendre en compte les droits sociaux des usagers et proposer des solutions adaptées aux situations problématiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP30070BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP30070BC02 Exploitation de	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine 	

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. 	
<p>RNCP30070BC03</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
<p>RNCP30070BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
<p>RNCP30070BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
<p>RNCP30070BC06</p> <p>Mise en œuvre des obligations comptables</p>	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser le système comptable spécifique au domaine de la santé Elaborer et analyser les documents de gestion comptable Etablir un budget Assurer le contrôle de gestion dans le cadre de la tarification à l'activité Construire l'ingénierie financière lors de la mise en 	

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

Management et animation d'équipe	service • Animer et encadrer une équipe de professionnels de spécialités différentes	
RNCP30070BC08 Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.	• Identifier, prendre en compte les droits sociaux des usagers et proposer des solutions adaptées aux situations problématiques	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- O : Administration publique
- Q : Santé humaine et action sociale

Type d'emplois accessibles :

- Gestionnaire de clinique, adjoint de direction de clinique, adjoint de direction de centre de soins
- Adjoint ou responsable administratif de pôle de soins
- Cadre administratif de santé (adjoint des cadres)
- Gestionnaire de centre de soins mutualistes
- Gestionnaires de centres gériatriques
- Assistant(e)s qualité et gestion des risques
- Chef de service éducatif (IME, MECS)

Code(s) ROME :

- K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
- J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter Interdire tous les cookies Personnaliser Politique de confidentialité

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
----------------	---	---

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter Interdire tous les cookies Personnaliser Politique de confidentialité

- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université Gustave Eiffel, arrêté du : 05/06/2020
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université du Littoral côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015 Université Nice , arrêté du : 28/05/2018 Université Paris descartes - Paris 5, arrêté du : 12/10/2015 Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

Université de Bordeaux (http://u-bordeaux.fr/licence_professionnelle/gestion_des_structures_sanitaires_et_sociales)

Université du Littoral Cote d'Opale (http://univ-littoral.fr/licence_professionnelle/gestion_des_structures_sanitaires_et_sociales)

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (http://u-pem.fr/licence_professionnelle/gestion_des_structures_sanitaires_et_sociales)

Université Paris Descartes - Paris 5 (http://u-parisdescartes.fr/licence_professionnelle/gestion_des_structures_sanitaires_et_sociales)

Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/licence_professionnelle/gestion_des_structures_sanitaires_et_sociales)

Université Nice
(http://unice.fr/licence_professionnelle/gestion_des_structures_sanitaires_et_sociales)

Avignon Université (http://univ-avignon.fr/licence_professionnelle/gestion_des_structures_sanitaires_et_sociales)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/download>)

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[OK, tout accepter](#)

[Interdire tous les cookies](#)

[Personnaliser](#)

[Politique de confidentialité](#)